



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Matière PRODUITS DE LA SÉRIE 8200 (MICROBOND ^{MD}) (Voir en page 7 pour la liste complète des codes de produits de la série 8200)		Date de révision 16/11/06
Date précédente de révision 2/11/06	Titre du fichier Série\8200f	Utilisation de la matière Diverses
Nom du fabricant et lieu d'émission LE GROUPE INTERNATIONAL, INC. 50 SALOME DRIVE TORONTO, ONTARIO, CANADA M1S 2A8		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 416 - 293 - 4151 jour et soir Numéro de téléphone de l'émetteur 416 - 293 - 4151

Lieux de fabrication

50 Salome Dr. Toronto, ON Canada M1S 2A8	7106 Highway 146 North Baytown, TX 77520	2875 North Main St. Oshkosh, WI 54901	1100 East Main St. Titusville, PA 16354	45 Route 446 Smethport PA 16749	1140 Canal Boulevard Richmond, CA 94804
---	---	--	--	---------------------------------------	--

SECTION 2 -- COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Aucun des ingrédients dangereux tels que définis par Loi sur les produits dangereux du Canada (Loi C70) ou la loi 29 CFR 1910.1200 de la OSHA.

Appellation chimique Sans objet	Famille chimique Sans objet	No CAS Sans objet
------------------------------------	--------------------------------	----------------------

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu sur les mesures d'urgence

La matière est solide à la température ambiante et démontre des caractéristiques de ramollissement à température élevée. Au-delà de son point de ramollissement, la matière se liquéfie et coule plus facilement alors que la température s'élève. La matière est utilisée sous forme de liquide chaud servant à des fins d'application et nécessite des précautions lors de la manipulation. Exposé à des températures bien au-delà du point de ramollissement et au contact de l'air, on peut s'attendre à ce que des vapeurs d'hydrocarbures, ceci incluant des produits possiblement oxydés, peuvent être générés.

CONTACT CUTANÉ	Le contact avec la matière fondue peut occasionner des brûlures sévères.
CONTACT OCULAIRE	Un contact direct du produit, en fusion, avec les yeux sera cause de brûlures thermiques et de blessures aux yeux.
INHALATION	Respirer des émanations dans les espaces clos peut être cause de malaise respiratoire et d'irritation possible.

Effets potentiels pour la santé

(Cotation SIMD)

Danger d'incendie: 1	Danger pour la santé: 0	Réactivité: 0	Protection individuelle: Voir section 8
0 = MINIME 1 = LÉGER DANGER 2 = DANGER MOYEN 3 = DANGER GRAVE 4 = EXTRÊME DANGER			



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière: PRODUITS DE SÉRIE 8200 (MICROBOND^{MD})

Version:2

SECTION 3 -- IDENTIFICATION DES DANGERS (SUITE)

CONTACT OCULAIRE	L'exposition aux émanations, vapeurs ou fumées provenant du produit ayant subi une dégradation thermique peut être cause d'irritation pour les yeux.
INHALATION	L'exposition aux vapeurs, émanations ou fumées provenant de la matière fondue manipulée dans des espaces clos peut produire une irritation des voies respiratoires ainsi qu'un malaise physique possible chez les personnes sensibles.
INGESTION	Cette matière est essentiellement inerte et non toxique. Malgré cela, cette matière devrait être manipulée avec soin et ne pas être ingérée ni portée à la bouche.
PEAU	Le contact de la peau avec la matière en fusion peut causer de brûlures sérieuses.

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

YEUX	L'exposition aux émanations, vapeurs ou fumées provenant du produit surchauffé peut être cause d'une irritation oculaire. Le contact direct avec la matière en fusion sera cause de blessure et de brûlures oculaires. Lors de la manipulation de la matière fondue, une protection oculaire doit être portée en tout temps. En cas d'accident, rincer les yeux généreusement à l'aide de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Administrer les premiers soins promptement. Appeler un médecin pour traiter la blessure.
PEAU	L'exposition aux émanations, vapeurs ou fumées provenant du produit ayant subi une dégradation thermique peut être cause d'irritation cutanée. Le contact direct avec la matière en fusion sera cause de blessure et de brûlures. En cas de brûlures, appliquer de l'eau courante pendant 15 minutes sur la région blessée. Ne pas essayer de retirer quelque matière ayant pu adhérer à la peau. Appeler un médecin pour traiter la blessure.
INHALATION	Retirer la personne vers un endroit bien aéré pour prendre de l'air frais et appeler un médecin si les symptômes respiratoires nécessitent un traitement médical.
INGESTION	Suite à l'ingestion, la matière ne présente pas de propriétés à effets aigus. Si la matière est ingérée, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin.

SECTION 5 – MESURES DE COMBAT CONTRE LES INCENDIES

Inflammabilité	Si oui, en quelles conditions?
OUI [X] NON []	Supportera une flamme au-delà du point d'éclair.



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière: PRODUITS DE SÉRIE 8200 (MICROBOND^{MD})

Version:2

Moyens d'extinction

Utiliser un brouillard d'eau, ou un extincteur à mousse, poudre sèche ou CO₂. Ne pas utiliser directement de jet d'eau.

Méthodes spéciales

Utiliser de l'eau pour maintenir la fraîcheur des récipients.

DONNÉES SUR LES INCENDIES ET LES EXPLOSIONS

Point d'éclair (ASTM D92) > 200°C	Limite supérieure d'explosivité (% par volume) 7,0 %	Limite inférieure d'explosivité (% par volume) 0,9%	
Température d'auto-inflammation Non disponible	Classification d'inflammabilité TMD Pas dangereux	Produit de combustion dangereux CO ₂ , CO (voir la section 10)	
Sensibilité aux chocs Sans objet	Vitesse de combustion Sans objet	Puissance explosive Sans objet	Sensibilité à la décharge d'électricité statique Sans objet

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

FUITES OU DÉVERSEMENTS

Manipuler comme un thermoplastique. Pour les fuites en fusion, laisser la matière se solidifier et refroidir. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau en utilisant l'endiguement ou un réservoir de retenue. Récupérer et placer dans des récipients appropriés pour fins de recyclage ou d'élimination, conformément aux prescriptions des lois locales, provinciales ou de l'État, ou fédérales en vigueur.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Lorsque maintenue en fusion, la gaz inerte d'isolement peut être utiliser pour éviter la dégradation de cette matière. À l'état solide, conserver dans des récipients fermés afin d'éviter la contamination.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Cette matière sera utilisée sous forme en fusion. Des vêtements de protection anti-éclaboussure, des gants thermiques, des chaussures résistant aux éclaboussures et une protection oculaire doivent être portés en vue de prévenir toute blessure. Utiliser la matière fondue dans des endroits bien aérés. Lors du travail en espace clos, l'utilisation d'un appareil respiratoire approprié est recommandée.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Blanc à ambre foncé	Odeur Aucune – odeur intermédiaire de pétrole	État physique Solide à 25°C	pH Sans objet
Pression de vapeur (mm Hg) < 0,01 à 25°C	Densité de vapeur (air = 1) > 5	Point d'ébullition > 300°C	Solubilité dans l'eau (20°C) < 0,1%
Taux d'évaporation (acétate de butyle =1) < 0,01	Point de congélation Sans objet	Volatiles (par volume) < 1,0%	Gravité spécifique (25°C) 0,90-0,95
Coeff. de distribution eau / huile < 0,01	Point de fusion 46-125°C	Masse moléculaire Indéfinie	Seuil de l'odeur (PPM) Non disponible

SECTION 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique OUI [X] NON []	Sinon, en quelles conditions?
Compatibilité d'autres matières OUI [] NON [X]	SINON, lesquels? Forts agents oxydants comme les peroxides, le chlore



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière: PRODUITS DE SÉRIE 8200 (MICROBOND^{MD})

Version:2

Réactivité et en quelles conditions

Stable

Produits à décomposition dangereuse

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres produits tels que l'aldéhyde et les cétones selon les conditions d'oxydation.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Classification de cancérogénicité		Voie d'entrée	
IARC : Non listé	ACGIH: Non listé	Contact cutané [X]	Tox. aiguë – inhalation [X]
OSHA: Non listé		Absorption cutanée []	Tox. chronique par inhalation [X]
NTP : Non listé		Contact oculaire []	Ingestion []

Effets de l'exposition aiguë à la matière

Il a été rapporté que des vapeurs de cire ont été sources d'irritation pour les voies respiratoires, particulièrement pour les personnes sensibilisées. Le produit en fusion pourrait être cause de brûlures thermiques au contact de la peau.

Effets de l'exposition chronique à la matière

Chez les rats, l'ingestion chronique a démontré une accumulation dans les organes ciblés (foie, rate) ainsi qu'une réaction immunitaire non spécifique y étant associée.

LD ₅₀ de matière : spécifier l'espèce et la voie Non disponible	LC ₅₀ de matière : spécifier l'espèce Non disponible	Limite d'exposition à la matière 2 mg/m ³ VLE/MPT pour les vapeurs de paraffine (A.C.G.I.H)	Propriété irritante de la matière VLE établi pour prévenir l'irritation
Capacité de sensibilisation de la matière Inconnue	Cancérogénicité / Mutagénicité de la matière Non cancérogène selon les études à ce jour. Essai d'Ames négatif.	Effets reproductifs de la matière Inconnus.	Matières synergiques Inconnues.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse pour l'environnement. Néanmoins, la matière provenant de déversements et autres déchets produits doivent être éliminés adéquatement conformément à toutes les lois locales, d'États ou provinciales et fédérales.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Cette matière n'est pas un déchet dangereux selon le RCRA. Suivre les lois locales qui réglementent l'élimination appropriée.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Nom DOT d'expédition approprié	Non réglementé
Classification DOT des risques	Ne s'applique pas
Table 172.101 des mat. dang. DOT	Non inscrite
Annexe à la section DOT 172.101	Non inscrite
Étiquettes DOT exigées	Aucune



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière: PRODUITS DE SÉRIE 8200 (MICROBOND^{MD})

Version:2

Plaques-étiquettes DOT exigées	Aucune pour le produit solide. Aucune pour produits en fusion transporter a moins de 212°F/100°C. Le liquide chaud en fusion plus que 212°F/100°C nécessite une plaque-étiquette "HOT" de classe 9 Bon de connaissance devant comporter l'indication suivante : Elevated temperature material, liquid, N.O.S. 9, UN3257, III (WAX)
Classification TDG	Non contrôlée en vertu du TDG (Canada).
SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION	
Statut FDA	Voir la fiche d'information technique sur le produit.
Quantité CERCLA à déclarer	Cette matière n'a pas à être déclarée selon la norme 40 CFR partie 302.4.
Produits chimiques dangereux OSHA	Aucun selon la norme 29 CFR 1910.1200.
RCRA	Cette matière n'est pas un déchet dangereux selon la RCRA.
Statut SARA	Sections 311 et 312: ne s'appliquent pas Section 313: aucun
Statut TSCA	Ce produit, ou ses ingrédients sous forme de mélange, paraît à l'inventaire du TSCA.
Statut SIMDUT	Il ne s'agit pas d'une matière contrôlée telle que définie par la Loi sur les produits dangereux au Canada (Loi C70).
Liste 65 la Proposition 65 de Californie	Cancérogène: aucun Effets reproductifs néfastes : aucun
Liste des substances du Massachusetts	Aucune
Liste des substances dangereuses du New Jersey	Aucune
Liste des substances dangereuses de la Pennsylvania	Aucun
Statut LIS canadien	Inscrit
CONEG	Conforme
SECTION 16 -- AUTRE	
Source UTILISÉE : A.C.G.I.H. (Documentation sur les valeurs de seuil), RTECS, monographie CIRC, Oxford Toxicology Forum, Assemblée spéciale sur les hydrocarbures, information du fabricant.	
Préparée par I. Davie	Signature Ian Davie



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC. FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière: PRODUITS DE SÉRIE 8200 (MICROBOND^{MD})

Version:2

Déclaration de désistement

Cette fiche signalétique n'est fournie qu'à titre d'information seulement. Nous croyons que les énoncés, l'information technique et les recommandations contenus dans le présent document sont considérés comme fiables, et ils sont présentés sans garantie ni condition d'aucune sorte, expresse ou implicite. LE GROUPE INTERNATIONAL, INC. n'assume aucune responsabilité pour quelque perte, dommage ou dépense, que ce soit, direct ou corrélatif, découlant de l'utilisation de notre produit. L'utilisateur a la responsabilité de déterminer si l'information est adéquate et suffisamment complète pour l'utilisation ou l'application prévue. Nous n'assumons aucune responsabilité légale et nous ne donnons aucune permission, incitation ou recommandation de pratiquer quelque invention brevetée que ce soit sans permis. De plus, l'utilisateur a l'obligation de n'utiliser cette matière qu'en toute conformité avec la réglementation sur la santé, la sécurité et l'environnement.



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.
FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière: PRODUITS DE SÉRIE 8200 (MICROBOND^{MD})

Version:2

**NUMÉRO
DE
PRODUIT**

8208A
8211A
8253A